



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE DE LA CORRÈZE

---

Tulle, le 28 février 2020

A l'attention des clubs de Pétanque de la Corrèze

Objet :  
Aide aux clubs

Monsieur le Président,

Comme il a été évoqué lors de notre Assemblée Générale de novembre 2017 à Argental, le Comité Départemental de Pétanque souhaite mettre en place une subvention auprès des clubs.

Cette aide sera attribuée sous conditions. En effet pour 2020, celle-ci sera calculée sur une base de 50% de la facture et sera plafonné à 300 euros.

Les critères sont les suivants :

- Achat de matériels informatique.
- Aménagement divers. (boulodrome)
- Remplir la fiche détaillée
- Compte rendu de l'Assemblée avec son bilan détaillé.

Les fonds seront débloqués sur présentation de facture. L'enveloppe globale n'excédera pas 3000 euros pour la saison 2020.

**La fiche à remplir sera à retourner au plus tard le 15 avril 2020.**

La demande sera examinée par la commission en fonction de la nécessité du club et des critères d'attributions.

Les clubs qui auront un avis favorable, ne pourront prétendre à une nouvelle subvention l'année suivante.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus sportives.

Mr Alain FORETNEGRE

  
Président Comité Départemental Pétanque